

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module **Concepts, histoire et démarches de l'ergothérapie** 2020-2021

Code
S.ER.SO.1110.F.20

Type de formation
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS
7 ECTS

Langue(s)
 français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 pas de prérequis
 autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'usager et aménager l'environnement.

Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité. Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

Connaître et comprendre les concepts centraux et les principaux modèles de l'ergothérapie.
Saisir les enjeux du développement historique et scientifique de la profession.
Distinguer science de l'occupation et ergothérapie.
Clarifier les buts de l'ergothérapie et les rôles professionnels.
Se forger une représentation élaborée de la profession.
Analyser le « faire » sous divers angles.
Utiliser diverses formes d'analyses pour adapter les interventions.
Connaître et comprendre les étapes de la démarche professionnelle et pouvoir l'utiliser dans des situations simples.
Rendre compte de l'intervention.

5 **Contenu et formes d'enseignement**

Unité 1. Les concepts centraux, 3 ECTS (Sylvie Meyer)

Unité 2. Les analyses du "faire", 2 ECTS (Lucie Boiron, Sylvie Meyer)

Unité 3. Les démarches professionnelles, 2 ECTS (Lucie Boiron, Sylvie Meyer)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex cathedra, lecture, exercices.

Présence recommandée.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1. Les concepts centraux

40 périodes

1. Définitions de l'ergothérapie

Les définitions WFOT et nationales.

Les rôles des organisations professionnelles.

Les buts de l'ergothérapie : la participation par l'engagement dans des occupations.

Les clients comme individus, familles et collectivités : difficultés occupationnelles associées à la santé, au développement, à des caractéristiques sociales.

L'extension des domaines de pratique et les prestations des ergothérapeutes.

Les rôles professionnels et les profils de compétence.

Centration sur le client.

Ethique et déontologie professionnelle.

2. Le développement historique de la profession et de ses paradigmes.

Les origines en santé mentale et en réadaptation.

Définition du paradigme selon Kielhofner.

L'Europe et l'Amérique.

La médicalisation et l'approche biomédicale.

L'approche occupationnelle contemporaine.

3. Les concepts centraux

Occupation, activité et tâche; performance; habitudes et routines.

Les domaines de l'occupation et la participation (équilibre, transition, adaptation, restriction, déprivation, justice occupationnelle).

Contexte, environnement, setting.

La personne: fonctions corporelles, habiletés, volition, motivation et spiritualité.

Les relations entre les concepts dans le cadre conceptuel du groupe terminologie de ENOTHE (CCTE).

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

4. *Les preuves scientifiques*

Les preuves scientifiques, définition, origine, intérêts.

La pratique fondée sur les preuves (EBP evidence-based practice), procédure, niveaux de preuves.

Les divers éléments de la décision clinique et les limites de l'EBP.

5. *La science de l'occupation, théories et modèles*

La science de l'occupation, ses objets et ses méthodes.

La relation entre science de l'occupation et pratique de l'ergothérapie.

La théorie, définition et fonction.

Les modèles dans la théorie en ergothérapie, le développement des modèles.

Des modèles génériques aux modèles de pratique, les contenus et les fonctions des modèles.

L'emploi des modèles en pratique.

Quelques exemples: Occupational Therapy Practice Framework (OTPF), modèle canadien du rendement occupationnel et de la participation (MCRO-P), et les modèles écologiques (PEOP)

Unité 2. Les analyses du "faire"

32 périodes

Définition et fonctions de l'analyse et de la cartographie de l'occupation. Définition et fonctions de l'analyse de la tâche. Définition et fonctions de l'analyse des éléments de la performance nécessaires à la performance de l'activité.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Exercices d'analyse d'occupations, de tâches et des éléments de la performance nécessaires à la performance de l'activité.

La présence à l'unité 2 est obligatoire.

Unité 3. Les démarches professionnelles

32 périodes

1. *La démarche de l'ergothérapie.*

Le processus de résolution de problèmes. Le profil occupationnel et l'examen des performances.

La position de la problématique. La définition des objectifs. Les moyens d'intervention : choix et programmation. La réalisation de l'intervention: ajustement et mesure des progrès. L'évaluation des résultats. La fin de l'intervention: le suivi et la documentation.

2. *Les moyens d'obtention de données.*

Observation, entretiens et instruments de mesure. Les caractéristiques d'une observation en

ergothérapie: voir et entendre, les objectifs et le contexte de l'observation, les indicateurs pertinents, la collecte de l'information, l'analyse et l'interprétation de l'information collectée. Les instruments de mesure: source, caractéristiques, population, objectifs, format, norme, sensibilité, validité et fidélité. L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à l'aide d'instruments de mesure.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

La présence est obligatoire aux cours concernant les moyens d'obtention de données.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

6 Modalités d'évaluation et de validation

Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des concepts et les savoir-faire méthodologiques enseignés.

Modalités d'évaluation

Les exercices et l'examen sont notés au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses évaluations selon les règles suivantes:

1. Examen oral individuel de 10 minutes en semaine 6 ou 7 pour l'unité 1 et l'unité 3, seulement la démarche de l'ergothérapie. Temps de préparation 10 minutes avant la passation. La note obtenue compte pour 4/7 de la note du module.
2. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus par groupes de 4 personnes pour l'unité 2. Sauf en cas d'absence d'un·e étudiant·e, la note vaut pour tout le groupe. La note obtenue compte pour 2/7 de la note du module.
3. Evaluation au fil du cours sur la base des exercices rendus par groupes de 4 personnes pour les moyens d'obtention de données de l'unité 3. Sauf en cas d'absence d'un·e étudiant·e, la note vaut pour tout le groupe. La note obtenue compte pour 1/7 de la note du module.

Toute absence non justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, à un cours contenant des exercices pour note aux unités 2 et 3 entraîne un 1 définitif à l'exercice. Lorsque l'absence est justifiée, les exercices peuvent être repris.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

Les exercices sont complétés ou corrigés pour la semaine 7. L'examen oral est refait en semaine 27.

Répétition

Le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante.

8 Remarques

La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seul·s l'examen oral ou les exercices avec une note inférieure à 4 est ou sont remédié·s. La moyenne pondérée est re-calculée à partir de la combinaison de la note de la ou des évaluations remédié·s avec celles des évaluations ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.
Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.
Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

9 Bibliographie

- American Occupational Therapy Association. (2014). Occupational therapy framework: domain and concern (3^e éd.). *American Journal of Occupational Therapy*, 68 (supplement 1), S1-S48. <https://doi.org/10.5014/ajot.2014.682006>
- Asher, I. (2014). *Asher's occupational therapy assessment tools: an annotated index* (4^e éd.). American Occupational Therapy Association.
- Association suisse des ergothérapeutes. (août 2018). Code de déontologie de l'ASE. Consulté le 5 août 2020 sur <https://www.ergotherapie.ch/association/commission-dethique-et-de-recours/>
- Christiansen, C., Baum, C., & Bass-Haugen, J. (dirs.). (2015). *Occupational therapy performance, participation and well-being*. Slack.
- Dancza, K., & Rodger, S. (2018). *Implementing occupation-centred practice: A practical guide for occupational therapy practice learning*. Routledge.
- Duncan, E. (2021). *Foundations for Practice in occupational therapy* (6^e éd.). Elsevier Churchill Livingstone.
- Kielhofner, G. (2009). *Conceptual foundations of occupational therapy* (4^e éd.). F. A. Davis.
- Mackenzie, L., & O'Toole, G. (2011). *Occupation analysis in practice*. Wiley-Blackwell.
- Meyer, S. (2010). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. Haute école de travail social et de la santé. <https://www.eesp.ch/laress/publications/detail/publications/demarches-et-raisonnements-en-ergotherapie>
- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation : un cadre conceptuel pour l'ergothérapie*. De boeck
- Pierce, D (2014). *Occupational Science for Occupational Therapy*. Slack.
- Schell, B. & Gillen, G., (Eds.)(2019), *Willard and Spacksman's occupational therapy* (13^e éd.). Wolters Kluwer.
- Taylor, MC. (2007). *Evidence-based practice for occupational therapists* (2^e éd.). Blackwell.
- Thomas, H. (2015). *Occupation-based activity analysis* (2^e éd.). Slack.
- Townsend, E., & Polatajko, H. (2013). *Habileté à l'occupation: faire avancer la perspective ergothérapeutique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation*. Association canadienne des ergothérapeutes.
- Trouvé, E. (2018). *Diagnostic en ergothérapie : de la définition à l'usage*. Dans J. M. Caire & A. Schabaille (dirs.). Engagement, occupation et santé. Association nationale française des ergothérapeutes.
- World federation of occupational therapists. (mai 2018). *Definitions of Occupational Therapy from Member Countries*. Consulté le 5 août 2020 sur <https://www.wfot.org/resources/definitions-of-occupational-therapy-from-member-organisations>

10 Enseignants

Lucie Boiron
Sylvie Meyer

Nom du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

11.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module Anatomie, physiologie, neuropsychologie 2020-2021

Code
S.ER.SO.1111.F.20

Type de formation *
 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

<p>Niveau</p> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<p>Caractéristique</p> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<p>Type de module</p> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<p>Organisation temporelle</p> <input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres
--	---	--	---

2 Organisation

Crédits ECTS *
7 ECTS

Langue(s)
 français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur l'utilisateur et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Fb1 Développer régulièrement ses savoirs et ses connaissances professionnelles et les intégrer dans sa pratique.

Buts

Connaître les principales structures des systèmes nerveux, sensoriels et locomoteur en termes de composition et de localisation. Comprendre l'organisation et le fonctionnement de chacun de ces systèmes, ainsi que leurs relations. Comprendre le principe de relation entre la structure et la fonction. Connaître l'organisation, le fonctionnement et le développement des principales fonctions cognitives.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels, 3 ECTS (M. Kiejar)

Unité 2. Le système locomoteur, 3 ECTS (M. Berger, D. Currat, V. Simonet)

Unité 3. Neuropsychologie, 1 ECTS (V. Antille, V. Beaud, L. Schneider)

Unité 1. Les systèmes nerveux et sensoriels

36 périodes

Les systèmes nerveux et sensoriels, en tant que systèmes de régulation et de communication de l'organisme, permettent d'appréhender le monde extérieur et intérieur, de l'analyser, de réagir et d'agir sur et au sein de celui-ci. Nos pensées, nos émotions et nos actions attestent son activité. Cette unité d'enseignement aborde la composition, l'organisation et le fonctionnement de ces systèmes.

1. Histologie du système nerveux
2. Physiologie du neurone - structure
3. Physiologie du neurone – fonctionnement
4. Introduction à la neuroanatomie
5. Système tégumentaire
6. Système somatosensoriel
7. Système moteur
8. Systèmes visuel et auditif

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra

Lectures

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquises dans les cursus scolaires et académiques préalables.

Unité 2. Le système locomoteur

40 périodes

Dans cette unité seront abordés le membre supérieur, le membre inférieur, le tronc. Après un rappel des concepts facilitant la compréhension des structures locomotrices, chaque région sera analysée dans une approche essentiellement fonctionnelle et illustrée par des situations concrètes. Une telle approche nécessite la connaissance et la compréhension préalables des structures composant le système locomoteur.

1. Introduction au système locomoteur
2. Eléments de biomécanique
3. Anatomie et fonction de l'épaule
4. Anatomie et fonction du coude et de l'avant-bras
5. Anatomie et fonction du poignet
6. Anatomie et fonction de la main et des doigts
7. Anatomie et fonction du tronc
8. Anatomie et fonction du membre inférieur

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra, travaux autonomes s'appuyant sur les principes de la classe inversée, laboratoire de palpation et d'intégration, lectures Démonstration sur pièce et en salle de dissection (optionnel).

Les contenus de ce module s'appuient explicitement sur les connaissances de base acquises dans les cursus scolaires et académiques préalables.

Unité 3. Neuropsychologie

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

16 périodes

Cette unité d'enseignement vise la compréhension de l'organisation, du développement et du fonctionnement des différentes dimensions cognitives de l'individu. Elle présente également quelques dysfonctionnements.

1. Aphasie
2. Agnosie
3. Apraxie
4. Troubles frontaux et fonctions exécutives
5. Mémoire
6. Héminégligence et troubles attentionnels non latéralisés

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex cathedra
Lectures.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la connaissance des structures et la compréhension du fonctionnement des systèmes locomoteur et nerveux ainsi que des fonctions cognitives.

Modalités d'évaluation

Examen écrit d'une durée de 3 heures 30 sous forme de questions à choix multiples et questions à réponse courte, en semaine 7.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

La remédiation est un examen écrit en semaine 27 portant sur la ou les unité·s échoué·s en première session.

8 Remarques

La note du module est calculée proportionnellement à la valeur en crédits de chaque unité : 3/7 pour l'unité 1, 3/7 pour l'unité 2, 1/7 pour l'unité 3. Toutes les unités sont évaluées au 1/10 de point et la note du module est la moyenne pondérée, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s de cours avec une note inférieure à 4 est ou sont remédié·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir des unité·s remédié·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité·s remédié·s avec celle de la ou des unité·s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4.

Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation

9 **Bibliographie**

Azouvi, P., Samuel, C. & Louis-Dreyfus, A. (2000). La revalidation de la négligence unilatérale. In X. Seron & M. Van der Linden (Éds.), *Traité de Neuropsychologie clinique: Tome 2* (pp. 227-243). Solal.

Dufour, M., Langlois, K., Pillu, M., Del Valle Acedo, S. (2017). *Biomécanique fonctionnelle, Membres-Tête-Tronc*. Elsevier Masson.

McMillan, I.R., Carin-Levy, G. (2020). *Anatomie et neurophysiologie appliquée pour l'ergothérapie*. De Boeck Supérieur.

Marieb, E. L. (2014). *Anatomie et physiologie humaine*. Pearson.

Schulte, E., Schumacher, U., Schünke, M. (2016). *Atlas d'anatomie Prométhée, Anatomie générale et système locomoteur*. Maloine.

Smania, N., Girardi, F., Domenicali, C., Lora, E. & Aglioti, S. (2000). The rehabilitation of limb apraxia study in left-brain-damage patients. *Archive of Physical Medicine and Rehabilitation*, 81(4), 379-388.

Van der Linden, M., Seron, X. & Coyette, F. (2000). La prise en charge des troubles exécutifs. In X. Seron & M. Van der Linden (Eds.), *Traité de Neuropsychologie clinique: Tome 2* (pp. 253-268). Solal.

Van der Linden, M., Coyette, F. & Seron, X. (2000). La rééducation des troubles de la mémoire. In X. Seron & M. Van der Linden (Eds.), *Traité de Neuropsychologie clinique: Tome 2* (pp. 81-103). Solal.

10 **Enseignants**

Antille Valérie
Beaud Valérie
Berger Mathilde
Currat Damien
Kielar Michel
Schneider, Laurence
Simonet Valérie

Nom du responsable de module *

Valérie SIMONET

Descriptif validé le *

31.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé **Développement de la personne:** **2020-2021**
du module perspectives biopsychosociale et occupationnelle

Code **Type de formation ***
S.ER.SO.1112.F.20 Bachelor Master EMBA DAS CAS Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne
			<input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS * **Langue(s)**
5 ECTS français

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Buts

Développer des connaissances relatives au développement de la personne.
Connaître les grandes étapes du développement biopsychosocial dans une perspective de vie entière.
Être capable d'analyser les transitions occupationnelles aux divers âges de la vie.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel dans une perspective de vie entière. 3 ECTS (N. Kühne, G. Mantzouranis, S. Ray-Kaeser, S. Tapparel, E. Thommen Coletti)

Unité 2. Intégration des contenus dans l'analyse de transitions occupationnelles. 2 ECTS (N. Kühne, S. Ray-Kaeser)

Modalités pédagogiques générales

64 périodes

L'unité 1 comporte des cours ex cathedra et des exercices, l'unité 2 comporte un tutorat, des groupes de discussion et un séminaire.

La présence est obligatoire au tutorat, aux groupes de discussion et au séminaire de l'unité 2. Toute absence doit être annoncée avant le cours.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1. Développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel dans une perspective de vie entière

44 périodes

L'approche biopsychosociale concernant la compréhension de l'être humain est centrale aujourd'hui. Le développement de la personne est ainsi considéré dans ses différentes facettes et dans l'interaction de l'homme avec son environnement. Les différentes parties de l'unité portent sur les grandes étapes et les mécanismes du développement sensori-moteur, le développement des régulations émotionnelles et sur le développement sociocognitif. Les données sur le développement sont présentées de manière descriptive afin de fournir aux étudiant·e·s les éléments à observer pour comprendre une personne et ses comportements occupationnels. La perspective "vie entière" permet d'articuler les contenus.

Le développement sensori-moteur de l'enfant est présenté dans une continuité avant et après la naissance jusqu'à 2 ans. Le développement du système nerveux et des organes sensoriels et moteurs est analysé dans cette continuité avec les premières manifestations fonctionnelles jusqu'à leur maturité. Le développement de la motricité est présenté de manière détaillée pour les aspects des préhensions, des coordinations bimanuelles et de la locomotion.

Les cours sur la régulation émotionnelle permettent d'étudier ce qu'est une émotion dans ses aspects psychologiques et physiologiques, et en quoi consiste la régulation des émotions pendant l'enfance et l'adolescence.

Le développement socio-cognitif aborde le développement de la conscience de soi, le début du langage, du dessin, la construction de l'espace, les théories de l'esprit, le développement des relations sociales ainsi que les fonctions cognitives en lien avec le vieillissement.

Unité 2. Intégration des contenus dans l'analyse des transitions occupationnelles

20 périodes

L'articulation entre les domaines de fonctionnement est mise en œuvre dans cette unité qui concerne l'intégration des contenus autour de quatre thèmes de discussions et d'analyse:

- 2.1 La transition de la petite enfance à l'entrée à l'école (intégrer le développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel dans les occupations scolaires et sociales).
- 2.2 La transition de l'adolescence à l'âge adulte (intégrer le développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel dans les occupations socio-relationnelles et professionnelles).
- 2.3 La transition vers la retraite (intégrer le développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel dans les occupations de loisirs et familiales).

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- 2.4 La transition vers l'âge avancé (intégrer le développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel dans les occupations liées aux soins personnels et socio-relationnelles en situation de dépendance).

6 **Modalités d'évaluation et de validation** *

Buts de l'évaluation

Vérifier que l'étudiant·e a acquis les connaissances relatives au développement sensori-moteur, cognitif, social et émotionnel et l'influence de ces derniers sur les comportements occupationnels au cours de la vie.

Modalités d'évaluation

Les crédits des unités sont obtenus par la validation d'un dossier et d'une présentation orale en groupe lors du séminaire de l'unité 2 sur un des quatre thèmes à l'étude, notés sur 6 au 1/10 de point. Ces travaux contribuent chacun à la moitié de la note du module, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Critères d'évaluation et de validation

Les critères d'évaluation portent sur la clarté, la pertinence, la précision et la complétude des contenus.

Présence obligatoire au tutorat, groupes de discussion et séminaire de l'unité 2. Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent tous et toutes la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent·e·s. Les travaux rendus hors délai sont notés 1. En cas de plagiat, la procédure s'applique (Pr193).

Toute absence, peu importe la raison, au tutorat, groupes de discussion ou/et séminaire ne permet pas à l'étudiant·e d'obtenir la note de son groupe (dossier ou/et présentation orale) et entraîne sa compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite au délai de la semaine 7.

7 **Modalités de remédiation** *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Examen écrit en semaine 27.

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition)** *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 **Remarques**

En première session d'examen, seul un résultat légèrement insuffisant au module (entre 3.5 et 3.9 ou FX) permet une remédiation. Toute note inférieure à 3.5 entraîne un F et la répétition du module. En session d'examen de remédiation, toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque la remédiation est réussie, l'étudiant·e obtient la note 4 ou E au module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les épreuves du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. Une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Bee, H., & Boyd, D. (2017). *Les âges de la vie: psychologie du développement humain*. ERPI.
- Berger, K. S., Boulard, A., Born, M., & Bureau, S. (2012). *Psychologie du développement* (2^e éd.). De Boeck.
- Claes, M., & Lannegrand-Willems L. (2014). *La psychologie de l'adolescence*. Les Presses Universitaires de Montréal.
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2015). *Psychologie de l'adolescence* (4^e éd.). Gaëtan Morin Editeur.
- Katz, N. (2011). *Cognition and Occupation Across the Life Span* (3rd ed.). American Occupational Therapy Association.
- Thommen E. (2001). *L'enfant face à autrui*. Armand Colin.
- Thommen, E. (2007). Le développement des théories de l'esprit. In A. Blaye & P. Lemaire (Éds.) *Le développement cognitif de l'enfant* (pp. 65-94). De Boeck.
- Thommen, E. (2010). *Les émotions chez l'enfant*. Belin.
- Thommen, E., & Rimbert, G. (2005). *L'enfant et les connaissances sur autrui*. Belin.
- Tourrette, C., & Guidetti, M. (2008). *Introduction à la psychologie du développement* (3^e éd.). Armand Colin.

¹⁰ **Enseignants**

N. Kühne
G. Mantzouranis
S. Ray-Kaeser
S. Tapparel
E. Thommen Coletti

Nom du responsable de module *

Sylvie RAY-KAESER

Descriptif validé le *

13.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Systeme de santé et droit** **2020-2021**

Code	Type de formation *		
S.ER.SO.1113.F.20	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input checked="" type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
5 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Générique

Gén1 Connaître les bases légales et les priorités de la politique de la santé régissant le système Suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager·ère·s vulnérables et marginalisé·e·s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Buts

Connaître l'environnement social et institutionnel dans lequel vit la population susceptible de recevoir des prestations d'ergothérapie

Connaître la structure du système de santé suisse, ses acteurs, ses bases légales et ses principales prestations.

Connaître les notions de base des droits humains, du droit des personnes et des patients et de la protection de l'enfant et pouvoir appliquer ces notions à des situations simples.

Connaître les concepts clefs de l'économie sanitaire et managed care.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Système de santé, 2 ECTS (F. Leresche)

Unité 2. Droit et assurances sociales, 3 ECTS (K. Haunreiter, P. De Meyer)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra, exercices.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1. Système de santé

24 périodes

1. L'organisation du système de santé: principes problèmes, bases légales, acteurs, partage des tâches, système sanitaire suisse en comparaison internationale.
2. L'organisation du système de santé: repères statistiques, financement et flux financiers, la structure tarifaire. Les grandes orientations de la politique sanitaire de la Confédération.
3. Les besoins en santé de la population. Intervention primaire, secondaire et tertiaire. Les soins hospitaliers et ambulatoires. Les soins aigus et chroniques. Les soins somatiques et psychiques. Les soins réparatifs et préventifs. Les modèles de prise en charge : le modèle biomédical, l'approche salutogénétique.
4. La LAMal: les critères de remboursement, la notion de qualité, les réformes et leur sens, le managed care.
5. le regard économique sur la santé : économies orthodoxes et hétérodoxes, les principes de la concurrence parfaite, les particularités du marché de la santé, l'économie du care.
6. Protection sociale: aide sociale.

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra,

Unité 2. Droit et assurances sociales

48 périodes

1. Droits humains: Les sources des droits humains et leurs liens avec le droit positif suisse. Sens et usages des droits fondamentaux dans le domaine de la santé.
2. Droit des personnes et des patients: Capacité de discernement et exercice des droits civils. Protection de l'adulte (représentation dans le domaine médical, curatelles, placement à des fins d'assistance) et protection de la vie privée (secret professionnel, accès au dossier, travail de réseau).
3. Protection de l'enfant: La représentation de l'enfant (détenteurs, liens de filiation, droits et obligations qui en découlent, conséquences dans les rapports avec les tiers amenés à s'occuper de ces enfants.). Les mesures de protection de l'enfant sur le plan civil et pénal (lesquelles, autorités compétentes, conséquences sur les rapports entre les parents et les enfants, conséquences dans les rapports avec des tiers amenés à s'occuper de ces enfants).
4. Droit des assurances sociales: le système suisse des trois piliers (rappel), les assurances sociales sous l'angle du risque (accident, maladie, invalidité) - quelle couverture, pour qui et à quelles conditions. Les assurances sociales sous l'angle de l'assuré : enfant, indépendant, salarié, sans activité.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, exercices.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier que l'étudiant·e comprenne les mécanismes économiques et juridiques du système sanitaire.

Modalités d'évaluation

Les unités sont notées au 1/10 de point. La note du module est la moyenne pondérée des notes des deux unités, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

1. Un examen oral par groupe de 4 étudiant·e·s sur le système de santé d'une durée de 15 min en semaine 7. Temps de préparation de 15 minutes avant la passation. Les questions sont remises aux étudiant·e·s en semaine 51. Chaque groupe prépare toutes les questions mais répond à une question tirée au sort en début d'examen parmi celles qui leur ont été remises.

Les notes sont individuelles en rapport avec la prestation de chaque étudiant·e. La note obtenue compte pour 3/5 de la note du module.

2. Un examen écrit de droit de deux heures. Les questions sont remises aux étudiant·e·s à la fin du module.

La note obtenue compte pour 2/5 de la note du module.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

L'examen oral du système de santé est refait individuellement en semaine 27. L'examen écrit de droit est refait en semaine 27.

Répétition

Le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante.

8 **Remarques**

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s d'enseignement avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est calculée à partir de la note des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de l'unité remédiée avec celle de l'unité ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Bonvin, J.-M., Gobet P., Rossini S., & Tabin J.-P. (2011). *Manuel de politique sociale*. Haute école de travail social et de la santé.

Keller, V. (2016). *Manuel critique de travail social*. Haute école de travail social et de la santé.

¹⁰ **Enseignants**

P. De Meyer
K. Haunreiter
F. Leresche

Nom du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

11.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Handicap** **2020-2021**

Code	Type de formation *		
S.ER.SO.1114.F.20	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.

Ab2 Développer avec l'usager un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Db3 Veiller à un juste équilibre entre ses activités professionnelles et privées.

Fb2 Analyser de manière constructive les avis des tiers.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb4 Prendre de manière appropriée la défense des usager·ère·s vulnérables et marginalisé·e·s pour leur permettre de participer socialement par divers engagements occupationnels.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Buts

Comprendre la notion de handicap, ses représentations sociales et son évolution historique.
Connaître la justice occupationnelle et son impact sur la participation sociale.
Comprendre la participation sociale des personnes handicapées.
Connaître la CIF et le PPH, leur origine théorique, les outils qui en découlent, et leur utilisation.
Appréhender l'accessibilité de l'environnement et la représentation mentale de l'espace (intérieur ou extérieur).
Connaître la législation en lien avec la non-discrimination des personnes handicapées et la construction adaptée.
Comprendre l'approche centrée sur le client avec les personnes handicapées et connaître les concepts d'auto-détermination, d'empowerment et d'advocacy.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Représentations du handicap (2 ECTS) (J. Aregger, I. Margot-Cattin, P. Margot-Cattin, L. Vionnet)

Unité 2. Participation sociale et pratique centrée sur la personne (3 ECTS) (I. Margot-Cattin, P. Margot-Cattin, A. Meystre, A.-C. Reymond, L. Vionnet, NN)

Unité 3. Accessibilité (1 ECTS) (I. Margot-Cattin, L. Vionnet)

Modalités pédagogiques générales

Cours ex-cathedra
Atelier de simulation
Exercices
Vidéos
Lectures
Quizz

Le module est piloté depuis cyberlearn, les ressources et activités y sont disponibles. Les étudiant·e·s ont également accès à un suivi de leur avancée des activités dans le module. L'enseignant·e peut, en tout temps, faire signer une liste de présence.

Unité 1. Représentations du handicap (2 ECTS)

28 périodes

Altérité et Singularité (1.1.) (2 périodes).
Représentations sociales du handicap (1.2) (2 périodes).
Journée en fauteuil roulant (1.3.) et débriefing (1.4.) (2 périodes).
Travail sur les représentations sociales (1.5.) (2 périodes).
Historique des représentations sociales du handicap (1.6.) (4 périodes).
Les théories de base du handicap (1.7.) qui expliquent les représentations sociales, issues des disability studies (Murphy, Sticker, Gardou, l'école de Leeds, Shakespeare, OMS, etc.) (8 périodes).
La sexualité des personnes handicapées (1.8.) (8 périodes).

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Atelier de simulation

Debriefing
Carte mentale
Cours ex-cathedra
Vidéos

Présence obligatoire (1.1.à 1.5. et 1.8.), vérifiée par liste signature.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 2. Participation sociale et pratique centrée sur la personne (3 ECTS)

48 périodes

La participation sociale comme finalité d'intervention, compréhension et mesure. La participation sociale comme un droit fondamental, introduction à la justice occupationnelle (2.1.) (4 périodes). La participation sociale vue sous l'angle de la législation. Convention des Nations Unies (CDPH). Construction légale des droits des personnes handicapées, l'égalité et la non-discrimination. Constitution suisse et handicap. Une introduction à la LHand et ses conséquences sur la société, la discrimination et les représentations sociales (2.2) (6 périodes). Exemples de soutiens à la participation sociale: a) Contribution d'assistance, conséquences et impacts sur la participation sociale des personnes handicapées en Suisse, b) Sport handicap, c) chiens d'assistance (2.3.) (8 périodes). Participation sociale et proches-aidants, projet PAUSES (2.4.) (16 périodes). Situation de handicap expliquée par les classifications (PPH ou CIF). Présentation PPH et CIF, la MAHVIE (2.5) (6 périodes). Pratique centrée sur le client, empowerment, auto-détermination et MCRO (2.6) (8 périodes).

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra

Lectures

Exercices

Ateliers et mise en pratique

Témoignages

Présence obligatoire, 2.2. (cours en demi-classe), 2.3., 2.4., 2.5. (cours en demi-classe), 2.6. (cours en demi-classe), vérifiée par liste signature.

Unité 3. Accessibilité (1 ECTS)

12 périodes

Accessibilité et utilisabilité, espace cognitif, psychologie de l'espace, notion de coût-bénéfice dans la construction adaptée. Les différentes lois cantonales régissant la construction adaptée (3.1.) (4 périodes). Design universel (3.2.) (4 périodes). Construction sans obstacle et normes SIA 500, relevé de terrain (3.3.) (4 périodes). Vignettes (3.4.).

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra

Exercices

Vignettes.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension des thématiques abordées dans le module.

Forme

L'unité 1 est évaluée au fil du module par différentes activités qui sont à déposer sur cyberlearn et par un examen écrit en semaine 7. Un total de 18 points peut être obtenu au maximum dans l'unité 1. Le total des points obtenus est divisé par 3 pour obtenir une note sur 6, qui sera calculée au dixième de point. La note de l'UE 1 compte pour 1/3 de la note du module.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

L'unité 2 est évaluée au fil du module par différentes activités qui sont à déposer sur cyberlearn et par un examen écrit en semaine 7. Dans le cours 2.4. PAuSES, les étudiant·e·s doivent compléter un formulaire réflexif décrivant leur position par rapport aux compétences demandées en identifiant leur perception de leurs forces et limites pour investiguer, discuter et définir des solutions pour les proches-aidants. La correction se fait à l'aide d'une grille pré-établie et permet d'attribuer les points (9 points). Un total de 36 points peut être obtenu au maximum dans l'unité 2. Le total des points obtenus est divisé par 6 pour obtenir une note sur 6, qui sera calculée au dixième de point. La note de l'UE 2 compte pour la moitié de la note du module.

L'unité 3 est évaluée par un dossier remis en semaine 7 portant sur les vignettes travaillées pendant l'unité et les activités effectuées au fil du module qui sont à déposer sur cyberlearn. Un total de 6 points peut être obtenu au maximum dans l'unité 3, qui sera calculé au dixième de point. La note de l'UE 3 compte pour 1/6 de la note du module.

La moyenne pondérée selon le ratio ci-dessus des unités d'enseignement forme la note du module. Elle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

La présence est obligatoire à l'ensemble des activités en atelier de simulation tel qu'annoncé ci-dessus. Toute absence quelle qu'en soit la raison, entraîne un 1 si un travail d'évaluation ne peut pas être réalisé. Si un travail d'évaluation peut être réalisé, il est pénalisé par 25% de points en moins si l'absence n'est pas justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO.

Des précisions sur les formes et les critères d'évaluation sont disponibles sur cyberlearn.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

8 Remarques

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s de cours avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité·s remédiée·s avec celle de la ou des unité·s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

⁹ **Bibliographie**

Borioli, J., & Laub, R. (2007). *Handicap: de la différence à la singularité. Enjeux au quotidien.* Médecine & Hygiène.

Hammell, K. (2006). *Perspectives on Disability and rehabilitation: contesting assumptions; challenging practice.* Elsevier, Churchill Livingstone.

Jollien, A. (2002). *Le métier d'homme.* Seuil.

¹⁰ **Enseignants**

J J. Aregger,
I. Margot-Cattin,
P. Margot-Cattin,
L. Vionnet
A. Meystre,
A.-C. Reymond,
L. Vionnet
NN

Nom du responsable de module *

Isabel MARGOT-CATTIN

Descriptif validé le *

02.09.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Pathologies physiques et psychiques** **2020-2021**

Code
S.ER.SO.1215.F.20

Type de formation *
 Bachelor
 Master
 EMBA
 DAS
 CAS
 Autres

Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *
10 ECTS

Langue(s)
 français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
 avoir suivi le(s) module(s)
 Pas de prérequis
 Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

- Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé.
- Ab3 Evaluer les performances à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus des sciences de référence.
- Eb1 Identifier les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie.

Buts

Connaître et comprendre les principales atteintes (maladies, troubles du développement, dysfonctionnements, traumatismes) qui affectent le corps et le psychisme et qui peuvent avoir un effet sur les habiletés, les performances occupationnelles et la participation sociale.

Connaître et comprendre, dans leurs aspects essentiels, la définition (CIM-DSM), l'étiologie, la prévalence, la symptomatologie, le pronostic et les principes d'évaluation des principales atteintes physiques et psychiques rencontrées dans la pratique de l'ergothérapie.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales, 3 ECTS (K. Diserens, C. Genet, M. Macherel, C. Newman).

Unité 2. Pathologies du système locomoteur, 2 ECTS (A. Borda, A. Bregou Bourgeois, D. Dan, A. Dumusc, C. Genet).

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles, 3 ECTS (N. Kühne, J. Desrosiers, J. Thonney et coll.).

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales, 2 ECTS (A. Dolch, S. Ohayon, S. Ray-Kaesler, A. Tessari-Veyre, E. Thommen).

Modalités pédagogiques générales - 132 périodes

Cours ex-cathedra, séminaire avec travail encadré. Les étudiant·e·s effectuent au fil des cours les lectures recommandées.

En cas d'absentéisme, l'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence aux étudiant·e·s.

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales (CIM-10) - 40 périodes

Atteintes de la motricité et de la sensibilité
Maladies de l'appareil circulatoire
Maladies démyélinisantes
Syndromes extra-pyramidaux et troubles de la motricité
Epilepsie
Pathologies vertébro-médullaires
Affections dégénératives
Affections des nerfs crâniens
Lésions traumatiques intra-crâniennes; coma.

TTC prise en charge interprofessionnelle: HESAV

Paralysies cérébrales infantiles et troubles associés
Lésions traumatiques du SNC chez l'enfant
Autre affection du SNC chez l'enfant: épilepsie, Spina Bifida, hydrocéphalie
Affections musculaires et neuromusculaires
Malformations congénitales et chromosomiques; syndrome de Down et de Rett
Malformations congénitales de l'oeil; développement de l'enfant malvoyant.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur (CIM-10) - 28 périodes

Lésions traumatiques et orthopédiques
Malformations congénitales du système ostéo-articulaire
Arthropathies
Rhumatismes
Atteintes dégénératives (arthrose)
Atteintes inflammatoire (arthrite)
Pathologies abarticulaires
Pathologies osseuses
La douleur en rhumatologie.

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Présence obligatoire aux tutorats et séminaires.

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles (DSM-5) - 36 périodes

Troubles du spectre de la schizophrénie et autres troubles psychotiques
Troubles bipolaires et troubles dépressifs
Troubles anxieux et troubles obsessionnels-compulsifs et associés
Troubles relatifs au trauma et stress et conduites suicidaires; troubles de l'adaptation
Troubles de la personnalité chez l'adolescent, l'adulte
Troubles liés à des substances et addictifs; alcoologie
Troubles des conduites alimentaires
Troubles de l'humeur chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte
Troubles neurocognitifs légers et majeurs de la personne âgée, démences.

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales (DSM-5) - 28 périodes

Déficience intellectuelle
Trouble du spectre de l'autisme
Trouble du déficit de l'attention/hyperactivité
Trouble spécifique d'apprentissage: langage, nombre et calcul
Troubles moteurs: Troubles développemental de la coordination motrice.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

But de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances sur les pathologies physiques et psychiques.

Modalités générales d'évaluation

Validation par des examens écrits de type questions à choix multiples ou questions à développement et par une présentation orale en groupe et une fiche technique.

La note finale du module est calculée proportionnellement à la durée des différentes unités d'enseignement faisant l'objet d'une évaluation:

Unité 1. Pathologies du système nerveux et malformations congénitales: 3/10.

Unité 2. Pathologies du système locomoteur: 2/10.

Unité 3. Pathologies psychiatriques et démentielles: 3/10.

Unité 4. Pathologies neurodéveloppementales: 2/10.

Toutes les unités sont évaluées au 1/10 de point et la note du module est la moyenne pondérée, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Critères

Exactitude, complétude et pertinence des réponses et des contenus.

Modalités spécifiques d'évaluation

Unités 1 et 2. Examen écrit de 2h30. Semaine 27

Unité 2. Présentation orale en groupe et fiche technique (1/3) en cours de semestre et examen écrit (2/3) d'une heure en semaine 27.

Unités 3 et 4. Examen écrit de 2h30 en semaine 27.

Présence obligatoire aux tutorats et séminaire de l'unité 2. Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent tous et toutes la même note, pour autant qu'ils·elles soient présent·e·s. Les travaux rendus hors délais sont notés 1. En cas de plagiat, la procédure s'applique (Pr193).

Toute absence, peu importe la raison, aux tutorats ou/et séminaires ne permet pas à l'étudiant·e de d'obtenir la note de son groupe (fiche technique ou/et présentation orale) et entraîne sa

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

compensation par un travail individuel équivalent à rendre sous forme écrite au délai de la semaine 27.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Examens écrits en semaine 37. L'unité 2 (présentation orale en groupe et fiche technique) est remédiée par un examen écrit d'une heure en semaine 37.

8 **Remarques**

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s de cours avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité·s remédiée·s avec celle de la ou des unité·s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

CIM-10: <http://taurus.unine.ch/icd10?term>

DSM-5: *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5th Ed.* (2013). American Psychiatric Pub.

Neurologie:

Perkin, D., G. (2002). *Neurologie: manuel et atlas*. De Boeck

Orthopédie/traumatologie:

Rüfenacht, M. (Ed.). (2004). *Chirurgie orthopédique et traumatologie ostéo-articulaire: de l'adulte à l'enfant*. Médecine & Hygiène

Rhumatologie: www.lecofer.org/index.php?rub=2cycle&ssrub=semiologie

Psychiatrie:

Lalonde, P., & Pinard, G-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique : approche bio-psycho-sociale: Tome 1: introduction à la psychiatrie, déterminants bio-psycho-sociaux, syndromes cliniques et organisation des soins* (4e ed.). Chenelière Education

Lalonde, P., & Pinard, G-F. (Dir.). (2016). *Psychiatrie clinique: approche bio-psycho-sociale: Tome 2: spécialités psychiatriques et traitements* (4^e éd.). Chenelière Education.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Guelfi, J-D., & Rouillon, F. (Dir.). (2012). *Manuel de psychiatrie*. Récupéré de <http://www.sciencedirect.com/science/book/9782294711572> Kapsambelis, V. (Dir.). (2015). *Manuel de psychiatrie clinique et psychopathologie de l'adulte* (2^e éd.). Presses universitaires de France.

Troubles du développement:

Lussier, F., Chevrier, F., & Gascon, L. (2018). *Neuropsychologie de l'enfant: troubles développementaux et de l'apprentissage*. Paris: Dunod.

Cairney, J. (2015) *Developmental Coordination Disorder and its Consequences*. University of Toronto Press.

¹⁰ **Enseignants**

A. Borda
A. Bregou Bourgeois
D. Dan
J. Desrosiers
K. Diserens
A. Dolch
A. Dumusc
C. Genet
N. Kühne
M. Macherel
C. Newman
S. Ohayon
S. Ray-Kaeser
A. Tessari-Veyre
E. Thommen

Nom du responsable de module *

Sylvie RAY-KAESER

Descriptif validé le *

13.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 Intitulé du module	Performances dans les AVQ et les habiletés physiques			2020-2021
Code S.ER.SO.1216.F.20	Type de formation *			
	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre	
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres	
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps	
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne	
			<input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 10 ECTS	Langue(s)			
	<input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
Compétences visées				
Ab1 Appliquer efficacement ses compétences dans la pratique en tant que spécialiste de la santé dont l'activité est centrée sur le client et en tant que spécialiste de l'occupation et de la participation sociale.				
Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités. Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société.				
Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.				
Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.				
Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.				

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

- Distinguer différentes approches notamment celles de rééducation (remédiation), de maintien, de compensation (adaptation/réadaptation) et de prévention.
- Appliquer les concepts de la biomécanique à l'analyse de postures et de mouvements de la vie quotidienne.
- Expliquer les différentes modalités d'intervention pour la prévention et le traitement des escarres.
- Sélectionner et adapter un fauteuil roulant et des aides à la posture, permettre l'apprentissage de leur utilisation.
- Appréhender les difficultés dans les AVQ et les AIVQ des personnes en présence de différentes déficiences (essentiellement motrices, sensitives, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).
- Expliquer les procédures d'évaluation des principales AVQ et AIVQ.
- Choisir des instruments de mesure valides des performances.
- Décrire les différentes caractéristiques (principes et techniques) des modèles de pratiques en neuroéducation/neuroadaptation et du cadre de référence biomécanique.
- Proposer des interventions adaptées de rééducation (remédiation), de maintien, d'adaptation et de prévention adaptées à des situations vécues par des personnes qui présentent différentes déficiences (essentiellement motrices, sensitives, sensorielles, douleur, fatigue ou de tolérance à l'effort limitée associées ou non à des déficiences cognitives).

5 Contenu et formes d'enseignement *

Unité 1. Approches et modèles d'intervention, 1 ECTS

M. Bertrand Leiser, L. Boiron, C. Genet, M.-A. Pellerin

Unité 2. Posture, mouvement et déplacement, 3 ECTS

M. Bertrand Leiser, L. Boiron, E. Bourloud, C. Genet, M.-A. Pellerin, N. Perret, F. Rebeaud

Unité 3. Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ), 2 ECTS

M. Bertrand Leiser, L. Boiron, G. Ehretsmann, C. Genet

Unité 4. Interventions auprès de populations spécifiques, 4 ECTS

M. Berger, V. Ducommun, F. Francescotti-Paquier, C. Genet, B. Jost, J.-M. Meyrat, S. Moroszlay, D. Nicolet, M. Steffen, S. Turchi

Modalités pédagogiques générales

150 périodes

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations.

Tous les ateliers sont obligatoires.

L'enseignant·e est en droit de faire signer une liste de présence en tout temps.

Unité 1. Approches et modèles d'intervention

14 périodes

- Approches d'intervention (2)
- Aides techniques (2)
- Apprentissage moteur (4)
- Cadre de référence biomécanique (2)
- Modèles de pratiques en neurologie (4)

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 1 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 2 - Posture, mouvement et déplacement

54 périodes

- Eléments de biomécanique (2)
- Equilibre: Définition (2), observation (2), instruments de mesure (4).
- Marche: Cycle de marche (1), observation (1), aides techniques à la marche (4).
- Transferts: Utilisation d'aides techniques aux transferts (4), analyses de situations de manutention (8).
- Positionnement: Positionnement adapté et prévention des complications (12).
- Choix du fauteuil roulant, processus d'attribution, réglage et adaptation du fauteuil roulant afin de favoriser la performance occupationnelle (14).

Unité 2 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 3 - Activités de la vie quotidienne (AVQ) et activités instrumentales de la vie quotidienne (AIVQ)

32 périodes

- AVQ et AIVQ: Evaluation des performances, aménagement/adaptation de la tâche et de l'environnement, apprentissage, analyses de situations d'AVQ et D'AIVQ.
- Technologies de l'information et de communication (TIC): Evaluation des performances, technologies existantes et d'adaptation de matériel, de tâche et d'environnement, analyses de situations d'utilisation des TIC.

Unité 3 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

Unité 4 - Interventions auprès de populations spécifiques

50 périodes

- Pratique auprès de personnes ayant eu un AVC: Phases / Itinéraire clinique, incapacités, instruments de mesure et interventions (6).
- Pratique auprès de personnes ayant eu un TCC: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2).
- Pratique auprès de personnes ayant la maladie de Parkinson: Incapacités, instruments de mesure et interventions (4).
- Pratique auprès de personnes ayant la sclérose en plaques et auprès de personnes ayant la sclérose amyotrophique: Incapacités, instruments de mesure et interventions (2).
- Pratique auprès de personnes avec des affections des membres inférieurs (Fracture MI, prothèse MI, amputation): Incapacités, instruments de mesure et interventions (4).
- Pratique auprès de personnes qui chutent (4): dépistage et intervention.
- Pratique auprès de personnes avec des problématiques rachidiennes et auprès de personnes ayant la fibromyalgie: prévention, incapacités, instruments de mesure et interventions (4).
- Pratique auprès de personnes sourdes et malentendantes: sensibilisation, dépistage, communication (général, langage des signes, langage parlé complété, lecture labiale), aides techniques, adaptation de l'environnement (12).

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Pratique auprès de personnes aveugles et malvoyantes: sensibilisation, dépistage, accompagnement, aides techniques, adaptation de l'environnement (12).

Unité 4 - Modalités pédagogiques spécifiques

Cours ex-cathedra, lectures, exercices, expérimentations. Les étudiant·e·s effectuent au fil du cours les lectures recommandées ou obligatoires.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier la compréhension des concepts, modèles et procédures vus en cours. Vérifier la capacité à énoncer les caractéristiques spécifiques des démarches d'intervention et à en proposer pour des personnes qui présentent des incapacités et des limitations de participation dans les AVQ et AIVQ liées à des déficits moteurs, sensitifs ou sensoriels ou encore à une tolérance à l'effort limitée et qui peuvent présenter aussi des troubles cognitifs associés.

Modalités d'évaluation

Les évaluations et les unités sont notées au 1/10 de point; la note du module est une moyenne pondérée des notes des unités, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

Unité 1 et unité 4:

Examen écrit individuel d'une durée de 3h30 en semaine 27. La note obtenue compte pour 5/10 de la note du module.

Unité 2:

Examen oral avec démonstration pratique individuel de 15 minutes en semaine 27. La note obtenue compte pour 3/10 de la note du module.

Unité 3:

Evaluation au fil des cours sur la base des exercices présentés et rendus. La note obtenue compte pour 2/10 de la note du module.

La présence est obligatoire à tous les cours de l'unité 3. En cas d'absence non justifiée, au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, pour chaque cours 1 point sur 6 est attribué à l'exercice. En cas d'absence justifiée, un travail complémentaire est demandé (un nouvel exercice est fait seul et rendu le lundi de la semaine 27).

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Les examens écrits et l'examen avec démonstration pratique (unités 1, 2 et 4) sont refaits en semaine 37.

Les exercices écrits de l'unité 3 sont complétés ou corrigés pour la semaine 37.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

8 **Remarques**

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s de cours avec une note inférieure à 4 est ou sont remédié·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité·s remédiée·s avec celle de la ou des unité·s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à tous les examens du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie**

- Armstrong W., Borg J., Krizack M., Lindsley A., Mines K., Pearlman J., Reisinger K., & Sheldon S. (2008). *Guide pour les services de fauteuils roulants manuels dans les régions à faibles revenus*. Organisation Mondiale de la Santé. Récupéré de:
http://whqlibdoc.who.int/publications/2008/9789242547481_fre.pdf
- Batavia, M (2010). *The wheelchair evaluation: a clinician's guide*. Jones and Bartlett Publishers
- Boyanov B. (2009). *Manuel pratique de mobilisation: Comment éviter les lombalgies ?* Masson.
- Dotte P. (2009). *Méthode de manutention des malades: Ergomotricité dans le domaine du soin*. Maloine.
- Engström B. (2009). *L'assise ergonomique*. Format Edition.
- McHugh Pendleton H., & Schultz-Krohn W. (Eds), (2018). *Pedretti's occupational therapy: practice skills for physical dysfunction (8th ed.)*. Mosby Elsevier.
- Ravaud J.-F., Lofaso F., & Lepoutre, F. X. (Éds). (2008). *Le fauteuil roulant*. Actes des 21e entretiens de la Fondation Garches. Frison Roche.
- Valdenaire R. & Yi D. (2010). *Manutention de personnes et ergonomie: Techniques classées par degrés d'autonomie du patient*. Estem.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

¹⁰ **Enseignants**

M. Berger
M. Bertrand Leiser
L. Boiron
E. Bourlourd
V. Ducommun
G. Ehretsmann
F. Francescotti-Paquier
C. Genet
B. Jost
J.-M. Meyrat
S. Moroszlay
D. Nicolet
M.-A. Pellerin
N. Perret
F. Rebeaud
M. Steffen
S. Turchi
Autre vacataire

Nom du responsable de module *

Catherine GENET

Descriptif validé le *

20.11.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Relations en interventions individuelles et de groupe** **2020-2021**

Code	Type de formation *			
S.ER.SO.1217.F.20	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS
	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres		
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle	
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre	
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres	
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps	
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne	
			<input type="checkbox"/> Autres	

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
6 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Bb2 S'exprimer de manière claire et compréhensible et adapter ses techniques de communication aux besoins des clients.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Fb3 Transmettre son savoir spécifique aux usager·ère·s, à l'équipe ou à d'autres personnes concernées.

Buts

Connaître et commencer à utiliser des outils de communication, en relation interindividuelle, d'équipe et de groupe.

Apprendre à faire le choix raisonné de postures communicationnelles en fonction du contexte et de la personne rencontrée, dans le cadre de la relation d'aide professionnelle.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Etre capable d'appliquer les principes guidant la planification et l'organisation de groupes d'intervention en ergothérapie.
Explorer des composantes réflexives et expérientielles en lien avec la communication interindividuelle et l'animation de groupe, à travers la construction de scénarios d'activités et de mises en situation.
Comprendre l'intérêt des théories de l'apprentissage pour choisir l'approche pédagogique la plus pertinente lors des séances en ergothérapie.
Connaître des outils spécifiques d'éducation des patient·e·s et réaliser une démarche éducative avec les outils pédagogiques appropriés.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Communication professionnelle en relation d'aide, 2 ECTS (V. Artison, D. Pouliot-Morneau, F. Scherrer)

Unité 2. Facilitation et dynamiques de groupe, 2 ECTS (assistantes HES, intervenant·e·s externe·s, D. Pouliot-Morneau)

Unité 3. Education thérapeutique des patient·e·s, 2 ECTS (M. Monin, D. Pouliot-Morneau)

Modalités pédagogiques générales

Cours magistraux

Exercices, jeux de rôles et simulation

Analyse de vidéos

Travaux dirigés, lectures

Présence obligatoire à toutes les séances d'atelier ou d'expérimentation (exercices, jeux de rôles ou simulations)

Unité 1. Communication professionnelle en relation d'aide (32 périodes)

Modèles de la communication (de l'information, systémiques et psycho-sociaux-pragmatiques);

Communication en contexte de relation d'aide professionnelle;

Modèle de la relation intentionnelle de Taylor (l'usage de soi en ergothérapie);

Gestion de conflits et de ruptures d'empathie (16 périodes).

Reconnaître et comprendre le processus du changement personnel (caractéristiques, conditions, obstacles), ainsi qu'expérimenter des outils relationnels en lien avec le changement (8 périodes).

Expérimenter l'utilisation de soi lors de l'établissement d'une communication empathique avec l'autre, en plus de connaître les bases de l'approche de la communication non violente (CNV) (8 périodes).

Unité 1. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours magistraux; exercices en groupe et analyse de vidéos; ateliers de mises en situation.

Unité 2. Facilitation et dynamiques de groupe (36 périodes)

Caractéristiques et développement des petits groupes, dans divers contextes (activité, travail d'équipe, intervention).

Soi-même en tant que participant·e·s et animatrice·teur d'un groupe : démarches réflexives et expérientielles.

Planification de protocoles et de séances de groupes thérapeutiques ; animation et facilitation de groupes.

Le groupe comme modalité d'intervention en ergothérapie.

Expérimenter la participation à, puis la construction, de scénarios d'activités groupales et l'utilisation d'outils d'animation de groupe.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unité 2. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours magistraux; exercices en groupe; ateliers d'expérimentation et de mises en situation.

Unité 3. Education thérapeutique des patient·e·s (28 périodes)

a) Education/pédagogie (12 périodes)

Introduction aux théories de l'apprentissage.

Survoy de méthodes et courants pédagogiques.

Relations d'apprentissage, pédagogique et didactique.

b) Education thérapeutique des patient·e·s (16 périodes)

Fondement de l'éducation thérapeutique des patient·e·s.

Processus et démarche de l'éducation thérapeutique des patient·e·s.

La démarche éducative.

Unité 3. Modalités pédagogiques spécifiques

Cours magistraux; exercices en groupe; travail dirigé.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Buts de l'évaluation

Vérifier que les étudiant·e·s soient en mesure d'utiliser les théories et outils enseignés, d'une manière pratique (animation de groupe, éducation thérapeutique) ou autoréflexive (communication).

Unité 1. Communication professionnelle en relation d'aide (2 ECTS)

L'évaluation de cette unité comprend deux éléments:

1. un travail écrit, consistant en une réflexion à l'aide des outils communicationnels enseignés, au sujet de la performance filmée des expérimentations de l'unité 2 (séquence personnelle du jeu d'animatrice·teur du groupe expérimenté).
2. un examen oral de groupe, en classe. Les questions sont connues d'avance, mais la répartition de celles-ci entre les membres de l'équipe est aléatoire lors de la présentation orale.

La note de l'unité est l'addition des notes individuelles (au 1/10 de point) reçues pour ces deux évaluations, qui valent chacune 1/2 de la note de l'unité. La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.

Unité 2. Facilitation et dynamiques de groupe (2 ECTS)

L'évaluation de cette unité comprend deux modalités:

1. remise graduelle, en cours de semestre, d'un dossier comprenant des réflexions intégrant la théorie aux expériences vécues (1/2 de la note de l'unité 2);
2. réalisation d'une expérimentation d'activité de groupe, dont le scénario est créé, monté et présenté en équipe (1/2 de la note de l'unité 2). Cette activité sera filmée, afin de servir de matériel pour l'analyse à réaliser pour la certification de l'unité 1.

La note de l'unité est l'addition des notes individuelles (au 1/10 de point) reçues pour ces deux évaluations, qui valent chacune 1/2 de la note de l'unité. La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.

Unité 3. Education thérapeutique des patient·e·s (2 ECTS)

L'évaluation de cette unité se base sur un dossier écrit (1/4 de la note de l'unité 3) et une présentation orale (3/4 de la note de l'unité 3), réalisés en groupe, d'une démarche éducative réalisée au fil du cours, notés au 1/10 de point.

La note obtenue compte pour 1/3 de la note du module.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Unités 1, 2 et 3.

L'absence, à chacun des groupes de périodes d'atelier ou d'expérimentation, enlève 1/2 point (sur 6) à la note de l'unité concernée, puisqu'il s'agit d'apprentissages pratiques, réalisables uniquement dans les activités visées. En cas d'absence justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement HES-SO, l'étudiant·e peut négocier avec le responsable de module la réalisation d'un travail compensatoire, qui devra permettre de montrer l'atteinte des compétences pratiques attendues.

La note du module est la moyenne pondérée des notes obtenues aux diverses évaluations, laquelle est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

L'échec de l'unité 1 ou 2 entraîne une remédiation sous forme d'un examen oral et d'un dossier à remettre en semaine 37.

L'échec de l'unité 3 entraîne une remédiation sous la forme d'un dossier écrit rendu à la semaine 37.

8 **Remarques**

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Seule·s la ou les unité·s de cours avec une note inférieure à 4 est ou sont remédiée·s. La moyenne pondérée est recalculée à partir de la note de la ou des unité·s remédiée·s (notée·s au 1/10 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité·s remédiée·s avec celle de la ou des unité·s ayant une note égale ou supérieure à 4 en première session. La remédiation est considérée comme réussie si la moyenne pondérée, au 1/10 de point, est égale ou supérieure à 4. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, l'étudiant·e se présente à toutes les épreuves d'évaluation du module dans la même forme et les mêmes conditions que les autres étudiant·e·s inscrit·e·s au module. De plus, lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété, et l'arrêt de la formation.

9 **Bibliographie sommaire**

André, B. (2020). *Les conflits, c'est la vie. Oser les désaccords et avancer quand même*. Éditions La Boîte à Pandore.

Anzieu, D. & Martin, J.-Y. (2013). *La dynamique des groupes restreints* (2^e éd.). Presses universitaires de France.

Beynon-Pindar, C. (2017). Group Work in Occupational Therapy: Generic Versus Specialist Practice. In Long, C., Cronin-Davis, J. & Cotterill, D. (Ed.). *Occupational therapy evidence in practice for mental health* (2^e éd.) (p. 59-86). Wiley Blackwell Editions.

Blanchet, A. & Trognon, A. (2017). *La psychologie des groupes* (3^e éd.). Armand Colin Éditeur.

Bourgeois E. & Chapelle, G. (2011). *Apprendre et faire apprendre* (Nvlle éd. mise à jour). Presses universitaires de France.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

- Chabrol, C. & Olry-Louis, I. (Ed.). (2007). *Interactions communicatives et psychologie*. Presse Sorbonne Nouvelle.
- Cole, M. B. (2012). *Group dynamics in occupational therapy: the theoretical basis and practice application of group intervention* (4^e éd.). Slack Editions.
- Comité sur les pratiques collaboratives et la formation interprofessionnelle. (2014). *Guide d'implantation du partenariat de soins et de services : Vers une pratique collaborative entre intervenants et avec le patient*. RUIS de l'Université de Montréal. Récupéré de http://ena.ruis.umontreal.ca/pluginfile.php/256/coursecat/description/Guide_implantation1.1.pdf
- Déviillard, O. (2017). *La dynamique des équipes et l'intelligence collective*. Éditions Eyrolles.
- Gatto, F., Garnier, A. & Viel, E. (2007). *Éducation du patient en kinésithérapie*. Éditions Sauramps Médical.
- Golay, A., Lagger, G. & Giordan, A. (2011). *Comment motiver le patient à changer ?* Éditions Maloine.
- Hagan, L. & Bujold, L. (2011). *Éduquer à la santé. L'essentiel de la théorie et des méthodes*. Les Presses de l'Université Laval.
- Kaës, R. (2014). *Les théories psychanalytiques du groupe* 5^e éd.. Presses universitaires de France, coll. Que sais-je ?
- Leclerc, C. (1999). *Comprendre et construire les groupes*. Les Presses de l'Université Laval.
- León, C. (2019). Dialogue ouvert sur un rétablissement durable. *Lettre trimestrielle de l'association romande Pro Mente Sana*, 82-83, p. 4-8. Récupéré de <https://www.promentesana.org/n82-83/>
- Maisonnette, J. (2014). *La dynamique des groupes* (17^e éd.). Presses universitaires de France, coll. Que sais-je?.
- Miller, W. R. & Rollnick, S. (2013). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* (2^e éd.). InterÉditions.
- Mucchielli, R. (1999). *Théorie systémique des communications. Principes et applications*. Armand Colin Éditeur.
- Mucchielli, R. (2015). *La dynamique des groupes* (23^e éd.). ESF Éditeur.
- Peretti, A. de, Legrand, J. & Boniface, J. (2011). *Techniques pour communiquer*. Hachette Éducation.
- Organisation mondiale de la Santé. (1998). *Éducation Thérapeutique du Patient. Programmes de formation continue pour professionnels de soins dans le domaine de la prévention des maladies chroniques*. OMS, Bureau régional de l'Europe.
- Purtilo, R. B., Haddad, A. M. & Doherty, R. F. (2019). *Health professional and patient interaction* (9^e éd.). Elsevier Editions.
- Rollnick, S., Miller, W. R. & Butler, C. C. (2018). *Pratique de l'entretien motivationnel : communiquer avec le patient en consultation*. InterÉditions.
- Rosenberg, M. B. (2016). *Les mots sont des fenêtres (ou des murs): introduction à la Communication non violente* (3^e éd.). Éditions La Découverte.
- Schiller, L. Y. (2007). Not for Women Only: Applying the Relational Model of Group Development with Vulnerable Populations. *Social Work with Groups*, 30(2), 11-26.
- St-Arnaud, Y. (2003). *L'interaction professionnelle. Efficacité et coopération*. (2^e éd.). Les Presses de l'Université de Montréal.
- St-Arnaud, Y. (2008). *Les petits groupes: participation et animation* (3^e éd.). Gaëtan Morin Éditeur.
- Stébé, J.-M. (2008). *Risques et enjeux de l'interaction sociale*. Éditions Tec & Doc.
- Taylor, R. R. (2020). *The intentional relationship: occupational therapy and use of self* (2^e éd.). F. A. Davis Company.
- Tourette-Turgis, C. & Thievenaz, J. (2014). L'éducation thérapeutique du patient: champ de pratique et champ de recherche. *Savoirs*, 35(2), 9-48. doi: 10.3917/savo.035.0009.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Turcotte, D. & Lindsay, J. (2014). *L'intervention sociale auprès des groupes*. Gaëtan Morin Éditeur.
Watzlawick, P., Helmick Beavin, J. & Jackson D. D. (2014). *Une logique de la communication*.
Éditions du Seuil.

¹⁰ **Enseignants**

V. Artison
M. Monin
D. Pouliot-Morneau
F. Scherrer
assistantes HES
intervenant·e·s externe·s

Nom du responsable de module *

Denis POULIOT-MORNEAU

Descriptif validé le *

10.12.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

1 **Intitulé du module** **Intégration 1** **2020-2021**

Code	Type de formation *		
S.ER.SO.1271.F.20	<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master	<input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres
Niveau	Caractéristique	Type de module	Organisation temporelle
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input checked="" type="checkbox"/> module sur 1 semestre
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps
<input type="checkbox"/> module spécialisé			<input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS *	Langue(s)
4 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***

Compétences visées

Ab2 Développer avec l'utilisateur un plan de traitement qui repose sur l'identification des capacités et les restrictions de performance et qui définit des priorités.

Analyser à cette fin, l'influence des facteurs environnementaux sur les activités de la vie quotidienne et proposer des solutions visant l'intégration de la personne dans la société

Ab3 Evaluer les performances occupationnelles à l'aide d'instruments d'évaluation et en recourant à des savoirs pertinents et actualisés issus de la science de l'occupation et des sciences de référence.

Ab4 Intégrer dans l'intervention des activités quotidiennes, ainsi que d'autres moyens et méthodes ergothérapeutiques reconnus, en se basant sur diverses analyses d'activité, de manière à pouvoir, précisément et adéquatement, soutenir les performances occupationnelles de l'utilisateur et aménager l'environnement.

Bb1 Etablir une relation thérapeutique centrée sur le client et s'engager avec respect dans des échanges productifs.

Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb3 Favoriser les possibilités d'action, la réalisation des occupations et la participation sociale des usager·ère·s et de cette manière les aider à atteindre leurs objectifs.

Buts

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Unité 1. Analyse de situations (C. Allemann, M. Bertrand Leiser, L. Vionnet, I. Margot-Cattin, S. Meyer, F. Uriot)

24 périodes

Les caractéristiques contextuelles du client et de l'intervention.

La condition de santé du client.

Les informations nécessaires avant d'entrer en contact avec une personne.

Les autres prestations.

Le premier contact et l'établissement de la relation.

Les modèles et cadres de référence pertinents à la situation.

Le contenu, les moyens, la procédure d'évaluation.

L'analyse des résultats de l'évaluation et la problématisation.

Le rapport d'évaluation.

Le plan d'intervention et la négociation des objectifs.

L'organisation temporelle de l'intervention et les moyens utilisables.

La relation et son développement au fil de l'intervention.

La mise en œuvre de l'intervention dans les séances.

La progression de l'intervention et la mesure des progrès du client.

Les divers rôles professionnels assumés par l'ergothérapeute.

La mesure et l'évaluation des résultats à la fin de l'intervention.

La clôture de l'intervention et sa gestion administrative.

Modalités pédagogiques générales

Par groupe de trois supervisé·e·s par un·e ergothérapeute et un·e enseignant·e de l'école les étudiant·e·s répondent par écrit à des questions concernant des vignettes cliniques et portant sur la démarche de l'ergothérapie. Au cours du semestre, 5 séminaires permettent aux étudiant·e·s de progresser dans l'intervention simulée en explorant leurs réponses et celles des enseignant·e·s et de les confronter à l'exposé de l'intervention effectivement réalisée par l'ergothérapeute. Présence obligatoire.

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

Buts de l'évaluation

Vérifier la capacité des étudiant·e·s à :

Mener une démarche d'intervention simulée de la prescription à l'évaluation des résultats

Documenter une intervention et communiquer à son sujet.

Mobiliser dans une intervention les contenus des divers modules suivis et à les mettre en relation.

Réfléchir à sa propre manière d'agir en tant que thérapeute.

Modalités d'évaluation

Evaluation au fil du cours.

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

Chaque ensemble de réponses des groupes d'étudiant·e·s rendu avant chaque séminaire est noté sur 6 au 1/10 de point.

Les étudiant·e·s d'un groupe obtiennent toutes et tous la même note pour autant qu'ils ou elles soient présent·e·s au séminaire.

Chaque ensemble de réponses non fourni ou rendu au-delà du délai est noté 1. En cas de plagiat des réponses d'un autre groupe ou de celles des enseignant·e·s, le groupe obtient un zéro pour l'ensemble des réponses rendu pour ce séminaire.

Toute absence au séminaire enlève 2 points à l'étudiant·e à la note de l'ensemble des réponses rendu pour ce séminaire, peu importe la raison, y compris lorsque l'absence est justifiée. L'absence non justifiée au sens de l'article 28 alinéa 3 du règlement sur la formation de base à la HES-SO, de l'étudiant·e à 3 séminaires ou plus entraîne l'échec du module (F) pour cet·te étudiant·e et sa répétition. Avec justification, l'absence à 3 séminaires entraîne la réalisation d'un dossier de remplacement. Au-delà le module est repris en première session l'année suivante.

La note du module est la moyenne arithmétique des notes obtenues aux ensembles de réponses.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation
(en cas de répétition) ***

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Remédiation

La remédiation s'effectue à mesure pour chaque ensemble de réponses dont la note est inférieure à 4. Elle consiste à compléter le dossier par un travail écrit explorant dans la littérature une des difficultés rencontrées par les étudiant·e·s. Le délai est le séminaire suivant. La note devient 4 pour cet ensemble de réponses.

Lorsque la remédiation (note entre 3.5 et 3.9) est due à des absences non justifiées, elle consiste en un dossier complémentaire dont les contenus attendus sont déterminés par l'enseignant·e. La note du module devient E (4).

Répétition

Sauf en cas d'absence entraînant une note inférieure à 3.5, les conditions de remédiation de chaque exercice rendent l'échec impossible. Si le module doit être répété, il l'est à la session suivante, en principe l'année suivante et avec une autre vignette.

8 **Remarques**

La note finale du module est arrondie au 1/10 de point si elle est inférieure à 4 et au 1/2 point si elle est supérieure à 4.

En première session

Une note comprise entre 3.5 et 3.9 au module entraîne un Fx et une remédiation. Un·e étudiant·e qui réussit une remédiation obtient la note 4.0 ou E.

Une note inférieure à 3.5 au module entraîne un F et la répétition du module.

En remédiation

Toute note inférieure à E (4) entraîne un F et la répétition du module.

Lorsque le module est répété, une note inférieure à E (4) en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation

Domaine HES-SO: Santé
Filière: ergothérapie

Descriptif de module

9 **Bibliographie**

Duncan, E. (2021). *Foundations for Practice in occupational therapy* (6^e éd.). Elsevier Churchill Livingstone.

Meyer, S. (2010). *Démarches et raisonnements en ergothérapie*. Haute école de travail social et de la santé.

Trouvé, E. (2018). *Diagnostic en ergothérapie: de la définition à l'usage*. Dans J. M. Caire & A. Schabaille (dirs.). Engagement, occupation et santé. Association nationale française des ergothérapeutes.

10 **Enseignants**

C. Allemann
M. Bertrand Leiser
I. Margot-Cattin
S. Meyer
F. Uriot
L. Vionnet

Nom du responsable de module *

Sylvie MEYER

Descriptif validé le *

19.08.2020

Descriptif validé par *

Martine BERTRAND LEISER